



+ CLAIR

L'UNAC EN GRÈVE LES 23 ET 30 MARS

Conflit des 23/30 Mars

18 Mars 2018



JOACHIM COURSIMAULT

Secrétaire Général UNAC

« En faisant monter les compteurs de grévistes, nous nous donnerons plus de chance de faire infléchir la Direction pour qu'elle ouvre des négociations. »

1,5 milliard d'euros de bénéfices cette année, 0,55% d'augmentation sur 2018 pour les salariés, est-ce cela le partage des richesses ?!

Lors des dernières négociations obligatoires, nous avons fait le constat que l'augmentation proposée était tout simplement insuffisante.

Alors qu'elle annonce des bénéfiques records, suite à 6 ans de blocage de salaire et des efforts d'efficacité économique très importants, elle reste campée sur sa proposition :

+ 0,6 % au 1er avril, puis + 0,4% au 1er octobre pour les PN, soit 0,55% sur 2018.

Cette proposition est indécente et nos mandants l'apprécient comme une provocation et une réelle trahison, après des efforts qui ont permis de sortir Air France de la zone de crash.

Suite à la grève du 22 février la Direction a proposé de vérifier si individuellement depuis 2011 les salariés avaient eu 3,8% d'augmentation des salaires, et propose, si ce n'est pas le cas, de procéder à des rattrapages.

Sauf que comme à son habitude la Direction nous vend le fait que nous profiterons de l'application d'augmentations au titre du GVT. **La belle affaire !**

Comme nous vous l'avons maintes fois expliqué, **le GVT correspond à une distribution contractuelle de notre masse salariale individuelle et n'a rien à voir avec des augmentations de salaire.**

GVT PNC : NON ce n'est pas une augmentation de salaire !

Intégrer notre GVT est fallacieux car il ne représente pas des augmentations mais simplement une **répartition de notre salaire sur une carrière** : au lieu d'un « petit » salaire en début de carrière qui augmente en fonction de notre ancienneté on pourrait tout aussi bien nous donner un salaire moyen qui n'évoluerait qu'avec les augmentations générales, cela reviendrait strictement à la même chose.

Évidemment quand certains font l'erreur d'exiger un rattrapage de leur pouvoir d'achat la manipulation est facile pour la Direction d'AF qui, en intégrant notre GVT pour comparer l'évolution de nos salaires ces dernières années, fausse la réalité des faits. Nous le répéterons autant que nécessaire : l'argument est inaudible.



“ L'Union plutôt que la division.

Nous nous devons d'éclaircir la situation de l'UNAC.

Elle peut sembler confuse à certains et c'est tout à fait normal quand des syndicats mal intentionnés se trompent encore une fois de cible et, plus grave encore, d'objectif.

Nous regrettons ces dérives électoralistes (qui nous ont déjà bien desservis ces 2 dernières années) à l'heure où nous devons tous nous serrer les coudes.

La réalité des faits : **L'intersyndicale refuse de manière catégorique que le logo de l'UNAC figure sur les communications communes.** A croire que le plus important n'est pas tant l'intérêt des salariés que la course électorale.

Etonnant que des syndicats qui revendiquent l'unité soient aussi sectaires et que certains syndicats du personnel sol et pilotes aient tant d'influence sur l'avenir et les revendications du PNC.

Qu'important ces querelles syndicales, l'objectif poursuivi est le même, l'UNAC appelle à la poursuite du mouvement de grève sur les dates choisies par l'IS.

Entendre notre DG cette semaine inviter les seuls représentants pilotes à négocier car ils sont « **des éléments incontournables du bon fonctionnement d'une compagnie aérienne** » nous apparait comme une tentative de diviser les populations. Pas sûr que cela calme la tension ambiante...



CHERCHEZ L'ERREUR :

1

RÉSULTATS FINANCIERS

BAISSE DE LA DETTE DE 2
MILLARDS D'EUROS

1,5 MILLIARDS D'EUROS DE
BÉNÉFICE

2

EFFORTS PNC

20% DE PRODUCTIVITÉ
PNC AVEC TRANSFORM

BAISSE DE 14 % DES
EFFECTIFS PNC DEPUIS
2011

3

PARTAGE DES RICHESSES

0,55% D'AUGMENTATIONS

DES SALAIRES PNC EN 2018

Votre confiance nous engage